

POLITIQUE DE SOUTIEN FINANCIER AUX ÉVÈNEMENTS SPORTIFS



MISE EN CONTEXTE

En janvier 2021 s'est tenu le Sommet du sport à Saguenay dans le but d'élaborer une politique du sport encadré à Saguenay. Lors de cette consultation, les membres de la communauté sportive ont émis le souhait que le processus de demande de soutien financier pour les événements sportifs soit simplifié et que les programmes de la Ville de Saguenay et de Promotion Saguenay soient harmonisés.

Cette nouvelle politique vient donc répondre aux demandes du milieu, mais permet aussi à la Ville de Saguenay et à Promotion Saguenay d'offrir un soutien financier aux événements sportifs qui contribuent au rayonnement de Saguenay et au développement du sport.

OBJECTIFS

La Politique de soutien aux événements sportifs a pour objectifs de :

- Développer et soutenir la réalisation d'événements sportifs qui favorisent le rayonnement de Saguenay au Québec, au Canada et à l'étranger;
- Adapter le soutien financier et logistique au besoin des organisateurs des événements sportifs;
- Harmoniser le soutien financier offert par Promotion Saguenay et la Ville de Saguenay pour les événements sportifs sur le territoire de Saguenay.

DÉFINITION

Événement sportif : une activité officielle où des sportifs entrent en concurrence au cours d'une ou plusieurs épreuves afin d'accomplir les meilleures performances et dont l'objectif est de reconnaître les gagnants¹.

¹ http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8350950

VOLET 1 – SOUTIEN OFFERT PAR LA VILLE DE SAGUENAY

Critères d'admissibilité

- Être un organisme reconnu par la Ville de Saguenay;
- Tenir l'évènement sur le territoire de Saguenay;
- Organiser une compétition sportive sanctionnée par une fédération sportive reconnue à portée régionale, québécoise, canadienne ou internationale;
- Tout évènement se déroulant sur un terrain municipal ou nécessitant un soutien logistique de la Ville de Saguenay devra être autorisé par le comité de soutien aux évènements.

La Ville de Saguenay peut soutenir jusqu'à un évènement admissible par catégorie d'âge par organisme par année.

Sont exclues les activités de financement et les compétitions du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

Montants admissibles

Le soutien financier est déterminé selon la provenance des participants, le besoin réel de l'organisme et l'enveloppe disponible de la Ville de Saguenay. Les évènements de catégorie junior de 21 ans et moins* sont également admissibles à un soutien pour la location de plateaux sportifs. L'organisme propriétaire du plateau sportif n'est pas considéré comme un plateau sportif externe.

		RÉGIONAL	PROVINCIAL		NATIONAL		INTERNATIONAL	
			20 % à 50 % participants hors région	Plus de 50 % participants hors région	20 % à 50 % participants hors Québec	Plus de 50 % participants hors Québec	20 % à 50 % participants hors Canada	Plus de 50 % participants hors Canada
Soutien financier (montant maximal)		0 \$	1 000 \$	1 250\$	3 000 \$	4 000 \$	8 000 \$	10 000 \$
Junior – 21 ans et moins	Plateaux sportifs - Ville	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Plateaux sportifs -externes	50 % (Max. 500 \$)	50 % (Max. 1 000 \$)	75% (Max. 1 500 \$)	100 % (Max. 3 000 \$)	100 % (Max. 4 000 \$)	100 % (Max. 8 000 \$)	100 % (Max. 10 000 \$)

Exemple :

Un évènement junior de niveau provincial, se déroulant dans un plateau sportif n'appartenant pas à la Ville de Saguenay, accueillant 30 % de ses participants de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean, serait admissible à un montant jusqu'à 1 000 \$ et à un montant correspondant à un maximum de 50 % des frais de location de plateau jusqu'à concurrence de 1000 \$.

* Un évènement accueillant plus de 20 % de participants de 21 ans et moins sera considéré comme un évènement junior.

VOLET 2 – SOUTIEN OFFERT PAR PROMOTION SAGUENAY

Critères d'admissibilité

- Être un organisme légalement constitué (OBNL, coopérative, association de personnes);
- Générer un minimum de 50 nuitées² attribuables à l'évènement dans les hôtels de Saguenay;
- Tenir l'évènement sur le territoire de Saguenay;
- Encourager l'achat local.

Sont exclues les activités de financement.

Montants admissibles

Le montant admissible est calculé en fonction du nombre de nuitées directement générées par la tenue de l'évènement chez les hôteliers du territoire de Saguenay. Les réservations doivent être retraçables chez ceux-ci, elles doivent donc être en lien avec le nom de votre évènement.

Un montant de 3 \$ par nuitée est accordé.

PROCÉDURE DE DEMANDE – Volet 1 et volet 2

- Remplir le formulaire;
- Acheminer la demande dûment remplie au plus tard deux (2) mois avant la tenue de l'évènement par courriel à evenementsportif@ville.saguenay.qc.ca;

DOCUMENTS À JOINDRE

- Le formulaire de la demande complété et signé;
- Une copie à jour du statut de l'organisme demandeur tel que publié sur le site Web du Registraire des entreprises du gouvernement du Québec³ à l'exception des organismes reconnus par la Ville.

**Des éléments supplémentaires pourraient être demandés pour l'analyse de votre demande.*

² Une nuitée correspond à une chambre d'hôtel louée par nuit, peu importe le nombre de personnes par chambre. Exemple : 50 chambres louées pour deux nuits = 100 nuitées.

³ <https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx>

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Volet 1 - Le montant attribué sera confirmé dans les meilleurs délais dès la réception de la demande. Le versement sera réalisé après l'évènement et à la réception d'une preuve de la tenue de l'évènement et d'une preuve de la location d'un plateau sportif, s'il y a lieu. L'organisme est responsable de la location du plateau sportif.

Un plan d'ajustement progressif, à la hausse ou à la baisse, d'une durée maximale de trois ans, pourrait s'appliquer pour les organismes qui recevaient un soutien avant la mise en vigueur de cette politique.

Volet 2 – Le montant attribué sera confirmé et versé après l'évènement en regard des nuitées réservées chez l'hôtelier à la suite de la tenue de celui-ci.

VISIBILITÉ

Il est souhaitable que les logos de la Ville de Saguenay et de Promotion Saguenay soient ajoutés dans vos documents.

POUR INFORMATION :

- Volet - Ville de Saguenay : 418 698-3000 #4178
- Volet – Promotion Saguenay : 418 698-3157 # 6041